



**Déclaration du SNUipp-FSU 93
à la CAPD du 30 mars 2020**

Monsieur le directeur académique,
Mesdames et messieurs membres de la CAPD,

Cette CAPD se déroule dans des conditions particulières, en visioconférence car nous vivons toutes et tous un confinement généralisé dû à une pandémie mondiale le COVID-19.

Un confinement avec fermeture des écoles pour les élèves sauf pour l'accueil des enfants de soignants et des personnels des services sociaux, élargi aujourd'hui aux enfants de gendarmes, policiers, pompiers et personnels de la préfecture. Ces enfants sont accueillis par des enseignant-es volontaires à qui on a toujours refusé des masques sous prétexte que cela pourrait angoisser les enfants (des enfants de soignants...) ! Ces collègues ont parfois également eu du mal à avoir du savon, du gel hydro alcoolique et/ou des gants. Nous tenons à rendre hommage à tous ces enseignant-es et aussi à tous les autres qui inventent, se démènent sans compter pour faire du lien et de la continuité avec les élèves, notamment les plus éloignés de la culture scolaire, sans parler de la réelle fracture numérique.

L'enseignement à l'école, dans ce lieu spécifique et symbolique, n'est pas l'enseignement à la maison. Les parents restent des parents et ne pourront pas remplacer les enseignant-es, comme les enseignant-es ne peuvent pas remplacer les parents à la maison. Les familles sont ensemble à la maison confinées dans des conditions qui ne sont parfois pas très faciles : logement exigu, familles avec plusieurs enfants, parent en télétravail, parent soignant angoissé par la maladie, enfant subissant des violences.... Les enseignant-es ne sont pas non plus formés pour cet enseignement à distance et n'ont pas de matériel numérique professionnel.

Pour le SNUipp-FSU 93, il est indispensable que lien avec les familles soit maintenu car il est essentiel pour un retour optimal à l'école. Le lien humain c'est cela, aussi, la continuité scolaire, arrêtons de parler de continuité pédagogique qui n'en a que le nom ! La pédagogie, on en fera en classe.

Nous demandons donc à l'institution de rassurer les collègues et les familles. La classe s'est arrêtée le vendredi 13 mars, les apprentissages reprendront là où ils se sont arrêtés !

Monsieur le directeur académique pour éviter aussi de mettre une pression trop importante sur les directions élémentaires nous vous demandons instamment de décaler la calendrier des opérations affelnet comme cela a déjà été proposé dans d'autres départements.

Comment le contact entre les personnels et les gestionnaires de la DIMOPE va-t-il pouvoir être maintenu ? Les agent-es de la DSDEN ont-ils le matériel numérique nécessaire pour assurer leurs missions à distance ? Pour exemple il est incompréhensible que les collègues EFS n'aient toujours aucune réponse concernant leur demande de reclassement, certain-es perdent beaucoup d'argent depuis le mois de septembre 2019.

Les collègues vont pouvoir participer au mouvement départemental à partir du 21 avril. A la lecture de la circulaire des éléments du barème ont été améliorés : en particulier la prise en compte des points REP/REP+ ou zone violence. Mais ces points ne sont toujours pas comptabilisés pour les BD, BD-REP+ et maintenant pour les TRS, pour le SNUipp-FSU 93 cela n'est pas normal, pourquoi avoir exclu tous ces personnels de ces bonifications ?

Nous vous remercions de votre attention